

RAPPORT D'ACTIVITES 2011

Assemblée générale du 30 mars 2012

Présenté par Jean-François Caron
Maire de Loos-en-Gohelle
Secrétaire de l'association

Au moment de présenter le bilan d'activités de l'association Euralens pour l'année 2011, il n'est pas inutile de rappeler les principes qui fondent notre **démarche collective** et qui visent tout d'abord à faire en sorte que l'arrivée du musée du Louvre à Lens soit l'élément déclencheur d'une métamorphose profonde et durable.

En **rassemblant** au sein de cette association toutes les **forces vives** du territoire, qu'elles soient celles des élus, des acteurs économiques, de l'université, de la recherche ou des milieux associatifs, nous avons fait en sorte de pouvoir alimenter ce **grand forum** dans lequel peuvent être abordées toutes les questions d'avenir.

Je rappelle également que l'association Euralens permet au territoire de présenter une **image** plus visible, plus lisible et plus innovante autour de la ville de **Lens** qui retrouve ainsi sa fonction de **centralité**.

C'est ainsi qu'en prenant d'autres initiatives, on peut considérer que l'année 2011 a été tout à la fois celle de l'affirmation du concept Euralens et celle d'une nouvelle étape de son action.

1. L'association Euralens

L'intérêt porté à la démarche Euralens se traduit aussi par l'arrivée de **nouveaux adhérents**. L'an dernier, les communes de Pont-à-Vendin, Hénin-Beaumont et Givenchy-en-Gohelle nous ont rejoints, de même que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et le lycée Béhal. Le **nombre d'adhérents** était donc, en décembre, de **66**. D'autres demandes nous ont été faites depuis. Elles seront examinées aujourd'hui.

Pendant cette année écoulée, la vie de l'association a été rythmée par la réunion de trois assemblées générales, d'un conseil d'administration et d'un Cercle de qualité.

- *L'assemblée générale du vendredi 14 janvier s'est consacrée, pour l'essentiel, à l'examen du **programme urbanistique**, avec notamment la présentation du **plan directeur** proposé par l'équipe Desvigne / de Portzamparc. Elle a également engagé la **réflexion sur le numérique culturel**, encore appelé « numérique de la connaissance ».*
- *L'assemblée générale du vendredi 8 juillet a permis de traiter deux questions importantes : celle du **développement économique**, d'une part, et celle de la **labellisation** d'autre part.*
- *Quant à l'assemblée générale du vendredi 18 novembre, elle a prolongé le débat sur la **labellisation** en adoptant le principe de sa **mise en œuvre**. Elle fut aussi l'occasion de présenter le **nouveau logo** de l'association Euralens et, plus globalement, d'évoquer la **démarche de communication** qui devrait aboutir dans les mois à venir.*
- *Un conseil d'administration s'est tenu le vendredi 14 janvier, en préparation de l'assemblée générale qui a suivi. Il a clarifié la question de la **gouvernance** du « territoire Euralens », annonçant l'abandon de l'idée d'un « syndicat mixte » au bénéfice de celle d'un « **pôle métropolitain** » en cours de discussion.*
- *Un Cercle de qualité s'est réuni le jeudi 10 février 2011 dans sa configuration plénière. Je rappelle que ce Cercle de qualité, dont la création avait été décidée par notre assemblée générale en 2009 avant son installation en 2010, rassemble un certain nombre d'**experts nationaux et internationaux** qui apportent leur regard sur les initiatives prises sur notre territoire. À l'occasion de cette réunion, un débat a porté sur le détail des **propositions d'aménagement** prévus dans le schéma directeur Desvigne / de Portzamparc. Par ailleurs l'ancien directeur de la labellisation IBA Emscher Park, **Dieter Blase**, est venu témoigner de la dynamique engagée pendant dix ans dans la Ruhr au bénéfice de 150 projets. Cet exemple est une référence pour la démarche de labellisation prévue par Euralens.*

2. Le forum Euralens

Dans sa fonction de forum, c'est-à-dire de lieu où l'on peut discuter de tous les sujets qui concernent le développement de ce territoire, l'association Euralens a permis que se tiennent des **débats** sur les aménagements autour du musée du Louvre-Lens mais aussi sur les **pôles d'excellence** comme la logistique, les éco-matériaux, l'économie du sport et du bien-être, les métiers de l'art et le futur pôle numérique culturel.

Ont également été abordés des sujets comme celui du **tourisme**, le projet **Mineurs du monde** ou la **mémoire de la Guerre 1914-18**.

Au titre du patrimoine, la question de la **valorisation des cités minières** a été évoquée, de même que celle de la **mise en lumière des terrils**.

Dans ce forum les **maires** ont eu l'occasion de venir parler des **projets d'aménagement** qu'ils comptaient porter à la **labellisation**, par exemple l'ancien terril de Fouquières-lez-Lens, le site de Noroxo à Harnes et Loison, la cité Bruno à Dourges.

3. Les actions d'Euralens

Au titre des actions et en référence au forum, je citerai particulièrement deux sujets significatifs de ce que l'arrivée du Louvre-Lens peut apporter au territoire : le numérique culturel et l'Institut Fédératif pour la Recherche et l'Enseignement des Métiers de l'Art et du Patrimoine (IFREMAP).

- Le **numérique de la connaissance** fait l'objet d'une étude portée par l'association Euralens. L'idée est de créer un nouveau type d'activités liées au numérique qui, dans un premier temps, pourraient se fixer sur le site de l'école Paul Bert à Lens, en attendant une localisation plus ambitieuse. Le directeur d'Euratechnologies, M. **Raouti Chehah**, est venu nous expliquer les **enjeux** de ce positionnement novateur et nous a aidés à **choisir** l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (**AMO**) qui a conduit cette étude. Sous la responsabilité de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, elle devrait déboucher prochainement sur le **recrutement** d'un chargé de mission et donc sur la **mise en œuvre** effective des recommandations de cette étude.

- Quant à l'**IFREMAP**, il s'agit de créer, à Lens, un nouveau pôle d'excellence lié aux métiers d'art, qui réunit sur un même site tout à la fois recherche, enseignement, activités, et économie. Cette **étude**, menée par M. **Richard Austerlitz** en liaison avec la **Mission Bassin Minier**, est en phase de finalisation.

La labellisation

Conformément aux décisions prises lors de notre assemblée générale, l'association Euralens a **engagé la mise au point du processus** de labellisation. Ce processus se développera au cours de l'année 2012, dès que l'équipe technique aura été mise en place – notamment avec notre AMO « Une Fabrique de la ville » – et que les arbitrages auront été rendus.

Je rappelle que label ne vise pas à définir une norme, à exclure ou à noter mais, bien au contraire, à **promouvoir des projets innovants** et à engager une dynamique de projets ambitieuse favorisant la **transformation du territoire**. Les initiatives labellisées seront ainsi le révélateur d'Euralens. Le label contribuera à élever le niveau d'ambition architecturale, urbaine, paysagère, économique, sociale, culturelle et environnementale des projets pris individuellement.

Le label permettra de faire connaître et de valoriser des projets qui se veulent exemplaires, contribuant directement ou indirectement au **bien-être** et au « bien vivre

ensemble » de la population du bassin minier. Il servira également l'**attractivité** et la promotion du territoire.

La communication

Avec l'aide de notre conseiller en communication, M. Didier Rousseau, **deux procédures** ont été lancées en 2011 pour traiter les questions de communication. L'objectif est de valoriser le territoire, afin d'en démontrer l'**attractivité**.

- La première procédure a porté sur la définition de la **charte graphique** et la création d'un **logo Euralens**. C'est un cabinet nationalement connu, « **Vincenti Design** », qui a été choisi et qui nous a proposé une image graphique présentée lors de notre dernière assemblée générale.

- La seconde procédure a porté sur la création d'un **site-portal internet** qui devrait être mis en ligne au printemps 2012. Cette fois c'est un cabinet régional spécialisé, « **Inouit** », qui a été retenu. Un tel site nécessite un travail de compilation, de rédaction et de présentation très important. Il est actuellement en cours.

4. Les moyens de l'association Euralens

Pour mener à bien toutes ces missions, l'association Euralens a renforcé les moyens qui étaient les siens. En plus de son délégué général Bernard Masset, un **poste de chargé de communication** a été créé en décembre 2011. Il est occupé par Elodie Sénéchal.

Ces moyens seront renforcés en 2012 par le recrutement d'un **coordinateur de la labellisation**, procédure lancée en fin d'année 2011 et actuellement en cours.

Les moyens dont se dote l'association sont d'autant plus utiles qu'elle est **sollicitée en permanence** pour expliquer à des publics divers ce que représente la démarche Euralens. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2011, l'association a participé à Paris (en octobre) au 11^e Forum des projets urbains, captant l'attention d'un public d'experts venus nombreux. C'est également ainsi que plusieurs groupes sont reçus à la Maison du projet, sans compter les demandes fréquentes de la presse.

Cet intérêt grandissant démontre la **pertinence de la démarche Euralens**, plus encore dans la période où s'annonce l'inauguration du musée du Louvre-Lens.